

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

du 4 décembre 2012

Association « Les paniers du Roy d'Espagne »

Siège social : 16 allée Albeniz, 13008 Marseille

Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie au Centre socioculturel du Roy d'Espagne le 4 décembre 2012 à 20 h sur convocation du bureau en date du 26 novembre 2012.

16 membres sur 42 sont présents ou représentés. Nos collaborateurs l'association du Panier des Calanques et Claude Tessier sont aussi présents.

Avant de débiter la séance, la présidente nous transmet le message de Philippe Foy, directeur du centre socioculturel, satisfait d'accueillir dans ses murs une nouvelle association (le Panier des Calanques). Il nous informe que des travaux vont être réalisés pour bétonner l'espace où nous réalisons les distributions en été.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du rapport moral
- Lecture et approbation du rapport d'activité des deux associations
- Lecture et approbation du rapport financier des deux associations
- Quitus au bureau
- Perspectives 2013
- Renouvellement des bureaux / élections du nouveau Conseil d'administration

Présentation du Conseil d'Administration

-Julie Raveau : Secrétaire et webmestre. Référente Miel.

- Gilles Negri : Trésorier.

- Jean Christophe Bourde : référent Ferrigno

- Jeanne Bocquet : Présidente.

- Brigitte Shoebel : Aide administrative

- JP Caron : Référent Agneau et fruits

Plusieurs membres du CA sont absents : Robert Rogier et Anne-Marie Racine-vie ont quitté le CA et rejoint un autre panier, Julien Combes et Cécile Henepin.

Première résolution : le bureau doit être modifié suite aux départs de Robert Rogier et Julie Raveau le conseil d'administration pourra s'enrichir de nouveaux membres.

- Le CA du panier des calanques se présente.

Rapport moral

Il est à constater une baisse générale des souscriptions de contrats dans le réseau PAMA.

Qui trouve certainement sa cause dans l'augmentation des systèmes commerciaux, la baisse de motivation des adhérents et la crise économique qui crée des difficultés financières chez les ménages.

L'abandon d'un contrat n'étant pas sans conséquence, nous voulons chercher à responsabiliser les consommateurs sur leur départ.

Voir intégralité du rapport moral en annexe.

Deuxième résolution : le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport d'activité

Notre précédent maraicher Christian Pagnutti ayant rencontré des problèmes personnels l'hiver dernier, nous avons dû chercher un nouveau producteur pour redémarrer la saison estivale.

Le panier des Calanques se trouvant dans une situation similaire, nous nous sommes réunis autour d'un agriculteur : Claude Tessier. Claude avait en effet pour projet de ne plus faire les marchés et de vendre la totalité de sa production en « paniers ».

La majorité de nos adhérents nous a suivi dans ce changement puisque seulement 8 d'entre eux nous ont quittés (sur 59).

Aujourd'hui, nous conservons les deux associations mais partageons locaux, horaires, matériel et produits livrés.

En juin et octobre nous avons organisé une sortie sur les terres avec visite de l'exploitation mais les discussions avec les adhérents ont été si prolifiques que l'on a jamais eu le temps de faire le tour de l'ensemble des terres de Claude. Nos adhérents et le bureau plébiscitent ces rencontres qui permettent de mieux comprendre l'agriculteur et sa façon de travailler.

Les associations ont participé aux manifestations organisées par les PAMA :

Foire de Marseille, fête des PAMA, Vivacité, Terroir 13, Semaine du goût.

- Le Panier des Calanques présente son rapport financier.

La fusion des deux associations est questionnée par un membre de l'assistance. Elle ne se fera pas car il est compliqué de fusionner deux associations ou d'en dissoudre une ou

d'en mettre en sommeil une. Cela coûterait de l'argent pour refaire les statuts et en plus diminuerait le nombre de « paniers marseillais ». Pour peu d'avantage, les deux bureaux ont pris la décision de conserver les deux associations.

Bilan financier

Deux comptes :

Un livret bleu créditeur de 702.70 €

Un compte chèque créditeur de 530.69 €

	DEPENSES	RECETTES
ASSURANCES	102,96 €	
LOYER CENTRE SOCIAL	540 €	
COTISATIONS PANIERS MARS	810 €	
APERITIFS	118,02 €	
FOURNITURES	131,12 €	
COTISATIONS ADHERENTS		1680 €

Nous pouvons constater l'augmentation des cotisations, car la cotisation aux paniers marseillais est passée de 10 à 15 euros par adhérent.

Une augmentation du budget apéritif, nous sommes plus nombreux.

Une augmentation des fournitures : achats de clés, piles, paniers pour la distribution, cartouches d'impressions.

Les comptes de l'association sont sains.

Troisième résolution : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Avenir de la saison 2013

A ce jour le nombre de 100 paniers n'est pas atteint, c'est notre objectif. Pour cela, des flyers seront distribués.

Claude prend la parole pour nous parler du prix du panier :

D'abord pour nous expliquer que le prix qu'il propose actuellement est celui du prix de gros de BIOCOOP, cette information est confirmée par Geneviève qui nous informe sur une étude menée par les étudiants d'Euromed sur le prix des produits bio dans les grandes enseignes et leur provenance très floue.

Puis pour nous expliquer qu'il doit augmenter ce prix car le prix du pétrole ne cesse d'augmenter et la plupart du matériel qu'il utilise est issu de cette matière première et sa cotisation MSA a fortement augmenté. Le prix du panier pour la saison 2013 (au printemps) passera donc de 14€ à 15€.

Quatrième résolution : l'assemblée accepte cette augmentation.

La fête des PAMA se déroulera en juin avec tous les maraichers et les autres producteurs.

Nous discutons de la possibilité de faire un marché de Noël en 2013.

Nathalie Caujolle nous informe de la nécessité d'avoir un contrat pour chaque vente établie au sein de notre panier. Le producteur ne doit pas amener de surplus.

Les pommes pourront être livrées jusqu'à fin janvier, il y aura un avenant au contrat. Nos adhérents plébiscitent ce produit avec 43 caquettes livrées.

Nouveau Conseil d'administration :

Jeanne Bocquet : Présidente

Gilles Negri Trésorier

Jean-Christophe Bourde Se retire du poste de référent Ferrigno mais est prêt à prendre une autre responsabilité

Brigitte Shoebel Aide administrative

Julie Raveau Se retire du poste de secrétaire mais reste référent miel

Robert Rogier Se retire du poste de vice-président mais reste référent pain

Cécile Henepin et Julien Combes seront contactés ultérieurement pour connaître leur intention de participer ou non au nouveau CA.

Dominique Rivière Se propose pour être référente.

Cinquième résolution : la composition du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est close à 23h20.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Présidente

Secrétaire

Jeanne Bocquet

Julie Raveau